

MINISTÈRE DES ARMÉES

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n° 43

=oOo=

du général d'armée Thierry Burkhard
chef d'état-major des Armées

Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins et aviateurs, personnel civil de la communauté cyber des armées,

Parce que l'affirmation de la puissance passe désormais très souvent par l'utilisation déterminée de la force, notre monde connaît un moment d'accélération et de grands bouleversements. Dès lors, il faut rappeler la raison d'être fondamentale des armées : défendre la France, protéger les Français. C'est ce qui vous unit derrière les drapeaux et les fanions de vos unités. Et c'est le sens premier de cette prise d'armes au cœur de la cité rennaise, au milieu des citoyens.

Depuis quelques semaines, l'appartenance à une même communauté, la communauté cyber des armées, vous donne une raison supplémentaire de vous rassembler. Militaires comme civils, au nom de la France, vous portez le glaive et le bouclier dans le cyberspace. Ce milieu n'échappe plus aux engrenages de la conflictualité ; il en est même l'un des tous premiers. Ainsi, dans l'affrontement, vos capacités permettent de préparer, amplifier et exploiter les effets cinétiques destructeurs. Tous les jours, dans la compétition, mode normal de relations entre les États, vous êtes aux avant-postes de notre stratégie de défense et votre action a déjà été déterminante dans de très nombreuses opérations. Déterminante par exemple dans le domaine de la lutte informationnelle, lorsque les armées ont dénoncé les agissements des mercenaires russes de Wagner au Mali, alors qu'ils cherchaient à nous imputer faussement la responsabilité d'un charnier à Gossi. Déterminante aussi sur le territoire national, par exemple pour préserver l'intégrité des données et la continuité de la mission d'un établissement public relevant du ministère, ciblé par une cyberattaque.

Votre action dans l'ombre tire de sa discrétion une part importante de son efficacité. Ce jour est néanmoins l'occasion de mettre en lumière votre contribution souvent décisive à la manœuvre globale des armées. La combinaison des effets dans les milieux physiques et les champs immatériels est absolument indispensable pour tirer le meilleur parti de l'environnement multimilieux multichamps. À cet égard, les progrès réalisés sont notables ; je peux en témoigner. Et je félicite les décorés qui en donnent également une preuve manifeste.

En capitalisant sur cette expérience opérationnelle déjà riche, la création de la communauté cyber des armées matérialise un jalon d'intégration supplémentaire. Cela répond aux exigences propres de ce milieu : ses temporalités simultanées dans l'anticipation de long terme et dans la réactivité extrême, son champ de bataille aux carrefours des milieux physiques et des champs immatériels et surtout ses effets tant sur les perceptions, que sur l'information ou encore les matériels. En regroupant dans un même ensemble à vocation opérationnelle les unités opérant dans cet espace cyber et présentes aujourd'hui sur les rangs, l'objectif est d'offrir des possibilités de démultiplier encore ces effets.

À partir du commandement de la cyberdéfense, le général de division Bonnemaïson assure naturellement une forme d'autorité fonctionnelle sur cette communauté. Chacun doit en outre se sentir responsable de la faire vivre en utilisant pleinement l'imagination, la pugnacité et l'esprit d'initiative qui définissent le combattant cyber.

Pour ce faire, la communauté cyber doit s'organiser pour exploiter au maximum le potentiel de la subsidiarité. De fait, au-delà de la question de la structure, ce qui compte vraiment au combat c'est la performance du système de commandement. Les chefs sont donc responsables d'utiliser au maximum les savoir-faire de leurs subordonnés grâce à des intentions clairement formulées et un lien de confiance entretenu entre les échelons de la hiérarchie. Sur ces aspects, la communauté cyber avance en éclaireur pour les armées et sa relative jeunesse doit permettre de développer sans complexe de nouvelles manières de commander et de combattre. Dans le domaine capacitaire, j'attends aussi que la communauté cyber en lien avec la direction générale de l'Armement sache se positionner efficacement dans un environnement technologique continuellement bouleversé. In fine, la pertinence et la valeur des effets produits au profit de la manœuvre globale seront la mesure de la réussite.

Enfin, pour les armées, la crédibilité tient à la capacité à interagir avec des partenaires, car le succès ne peut être que collectif. Par votre spécialité, vous comprenez aisément la valeur ajoutée du travail en réseau. Vous en avez notamment donné la preuve en contribuant à contrer les cyberattaques dont l'un de nos alliés faisait l'objet. Il faut continuer à développer cette logique partenariale opérationnelle. C'est vrai aussi en France où le lien avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information doit être dynamique pour faire face aux évolutions rapides de la menace, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de l'été 2024. Nul doute que cet esprit d'ouverture qui prévaut à l'intérieur de votre communauté permettra de construire des relations diversifiées à l'extérieur.

Combattants cyber militaires et civils, d'active et de réserve,

Vos compétences spécialisées sont essentielles et vous remplissez votre mission d'abord grâce aux fondamentaux de l'action militaire : discipline et exigence. Dans l'adversité, vos forces morales trempées dans la cohésion et l'éthique du militaire français seront les ressorts pour surmonter les obstacles. Cet héritage militaire que vous partagez tous irrigue la communauté cyber et lui permet de contribuer à la résilience de la nation.

Dès lors, je sais pouvoir compter sur votre envie de vaincre et sur votre détermination à prendre votre part à l'efficacité opérationnelle de nos armées, aux côtés de tous vos frères d'armes.

En avant !

Rennes, le mercredi 15 novembre 2023

